

## Regain de l'*Inventio* chez trois poètes du XXe siècle

Eugène Michel

Depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle, la rhétorique fut une technique pour préparer un discours. Roland Barthes en a retracé l'histoire dans un excellent memento publié en 1970.

Rappelons que pour élaborer un discours judiciaire, délibératif ou démonstratif, qui puisse à la fois *instruire, plaire, et toucher*, la rhétorique conseillait de procéder en cinq étapes : l'*inventio*, la *dispositio*, l'*elocutio*, l'*actio* et la *memoria*. Pour chacune de ces étapes, elle donnait un mode d'emploi. L'*inventio* servait à trouver ce que l'on avait à dire grâce au choix des émotions, à l'énumération des preuves, et à l'emploi de topiques ; la *dispositio* consistait à classer les éléments produits par l'*inventio* dans un ordre précis : exorde, affirmation, confirmation, digression, épilogue ; l'*elocutio* traitait du style et des figures ; l'*actio* indiquait les gestes et les expressions à utiliser ; la *memoria* énumérait les moyens mnémotechniques.

Au détour des dictatures romaines, l'*inventio* péreclita puisqu'il ne s'agissait plus que de présenter des faits imposés. Malgré un net retour à la Renaissance, la rhétorique finit par se confondre avec l'*elocutio*, c'est-à-dire la stylistique, comme l'anticipe le fameux *Traité des Tropes* de Dumarsais (1730). Tandis qu'avec le passage à l'écrit, l'*actio* et la *memoria* tombèrent en désuétude.

En 1787, l'abbé Girard consacre la moitié de ses *Préceptes de rhétorique* à l'*elocutio*. Plus proche de nous, l'*Art d'écrire* (1899) d'Antoine Albalat ne s'intéresse quasiment plus à l'*inventio*.

On est loin d'une véritable rhétorique, comme celle publiée en 1767 par M. Crevier, Professeur Emérite en l'université de Paris. Le premier tome consacre 280 pages à l'*invention* et 120 pages à la *disposition* ; le deuxième tome 320 pages à l'*élocution*, 5 pages à la mémoire et 20 pages à la prononciation considérée comme synonyme d'action.

Pour M. Crevier, la rhétorique est encore un traité d'éloquence à destination des orateurs. Il s'agit de préparer un discours académique, judiciaire ou religieux. Et l'on affirme nettement, par référence à M. d'Aguesseau (1699), qu'un discours en aucun cas ne doit être lu, mais « prononcé ». Quant à la prononciation, le sujet est d'actualité puisque, par exemple, la diphtongue « oi » oscille entre oa, oè, oé, et ai jusqu'au début du XIXe siècle. (Vers 1750, Voltaire écrira l'imparfait en « ai » au lieu de « oi » plus d'un demi-siècle avant le changement officiel).

Le diagnostic que l'on pourra établir est que nous assistons, au virage de la Révolution de 1789, à l'émancipation progressive de la littérature écrite par rapport à l'oralité, mais, en même temps, au développement de l'élocution en tant que stylistique ou « art d'écrire ».

Cependant, qu'en est-il de la relation entre poésie et rhétorique au XXe siècle ? Francis Ponge est une bonne piste puisqu'il parle de rhétorique et de « nouvelle rhétorique » tout au long de son oeuvre, proposant même l'idée d'une rhétorique par poème. Plus précisément, on constate chez Ponge, au-delà d'une *elocutio* renouvelée, un net rééquilibrage vers l'*inventio* et la *dispositio*. On peut d'ailleurs considérer que les textes de la *Rage de l'Expression* (1952) magnifient l'étape de l'invention (avec quelques études de disposition), en grande partie fondée sur la topique de la définition et de l'étymologie par l'utilisation du Littré.

Plutôt que d'avoir inventé une nouvelle rhétorique, il semblerait que Ponge ait sorti l'ancienne de sa décadence pour rétablir la pertinence de ses étapes au profit du travail de création écrite plutôt qu'orale. Plus fort, la disposition semble généralisée à la construction des livres, et même à l'ensemble de l'oeuvre, l'un des premiers livres s'intitulant *Proèmes*, ce qui n'est autre que le nom grec de l'exorde.

Au XXe siècle, nous dirons que le grand retour vers l'*inventio* fut réalisé par le surréalisme et l'utilisation de l'écriture automatique. En effet, après la guerre 14-18, le réflexe des jeunes gens sera de rejeter un cartésianisme débouchant sur des désastres humains. En terme de rhétorique, l'écriture automatique pourra être considérée comme un refus radical de l'*elocutio* et de la *dispositio* en faveur d'une disponibilité totale à l'*inventio*, et non pas une *inventio* dégradée en « lieux communs », mais rétablie dans son rôle majeur d'exploration de ce qu'il y a à dire.

Dès 1924, Henri Michaux proposera d'aller « plus loin dans l'automatisme ». Et il souhaitera que les textes soient « travaillés après coup », ce qui n'est rien d'autre, nous semble-t-il, que réclamer un retour de la disposition et de l'élocution, mais cette fois réellement appliquées sur les matériaux produits par l'invention.

De sorte qu'avec des auteurs comme Michaux, Ponge et Guillevic, on peut dire que l'on assiste à un net rééquilibrage des trois principales étapes de la technique rhétorique. La création d'un débridé imaginaire chez Michaux, du dossier génétique chez Ponge, et des quantas chez Guillevic ne s'effectue pas dans un but purement esthétique mais afin de faire émerger, par touches exploratrices successives visant l'exhaustivité, un contenu nouveau qui permette de résoudre le problème personnel de relation avec le monde.

Cela bien sûr n'est possible que dans un dialogue constant entre la forme (l'élocution) et le fond (l'invention) à travers la disposition, celle-ci pratiquée jusqu'à la composition entière du livre en tant que poème, ce qui aboutit, après 1950, aux chefs-d'oeuvres que sont *Moments* de Michaux (1973), *Comment une figure de paroles et pourquoi ?* de Ponge (1977), et *Maintenant* de Guillevic (1993) dans lesquels ce qu'il y a à dire (une pensée par rapport au monde) et la façon de le dire (dans un objet d'art) accèdent conjointement à l'originalité et à l'efficacité.

Les auteurs que nous venons de citer retrouvent la démarche des poètes de la Renaissance comme celle d'un Jacques Peletier qui, dans son *Art poétique* (1555), écrit que l'invention « se peut appeler la vie ou l'âme du poème », mais qu'elle ne serait rien sans la disposition et l'élocution, ou d'un Ronsard qui, dans son *Abrégé de l'Art poétique français* (1565), affirme que : « le principal point est l'invention... ».

Eté 1999